



---

**Procès-verbal de la réunion du Conseil  
d'établissement de l'école polyvalente de l'Érablière,  
qui s'est tenue à la bibliothèque de l'école, le 26 octobre 2022, à 19 h**

---

<b>Sont présent(e)s :</b>	Ayotte, Joanne	Enseignante
	Bacon, Nathalie	Parent
	Bilodeau, Francine	Parent
	Ciura, Karine Ann	Parent
	Couture, Marie-Hélène	Enseignante
	Dault-Lagacé, Sylvain	Directeur
	Désilets, Marie-Claude	Enseignante
	Dufour, Geneviève	Parent
	Dufour-Tremblay, Élisabeth	Élève
	Gaudreau, Pierre-Luc	Tech. à la vie parasco. (secrétaire)
	Guérin, Chantal	Personnel professionnel
	Hébert, Marie-Claude	Parent
	Labrecque, Martin	Enseignant
	Lapointe, Véronique	Parent
	Loyer, Paul	Représentant de la communauté
	Ménard, Nancy	Personnel de soutien
	Pelletier, Sylvie	Enseignante
	Villeneuve, René	Parent
<b>Sont absent(e)s :</b>	Lacroix, Lucie	Parent (substitut)
	Lalonde, Chantal	Parent (substitut)
	Thomas, Lourdes	Parent (substitut)

---

**1. Ouverture de la séance et constatation du quorum**

Mme Ciura souhaite la bienvenue à tous les membres et constate le quorum. La séance est ouverte à 19 h 00.

**2. Adoption de l'ordre du jour (CÉ-2022-2023-18)**

Un item est ajouté à l'ordre du jour, soit une résolution pour la mini-entreprise Érablisac, en point 13.1. L'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout est proposée par Mme Ménard et est appuyée par Mme Dufour. Adopté à l'unanimité.



### **3. Adoption du procès-verbal de la séance du 28 septembre 2022 (CÉ-2022-2023-19)**

Aucune modification n'est apportée au procès-verbal de la dernière séance. L'adoption du procès-verbal du 28 septembre 2022 est proposée par Mme Hébert, appuyée par Mme Guérin. Adopté à l'unanimité.

### **4. Parole au public**

Aucun membre du public n'est présent.

### **5. Mot de la direction**

M. Dault-Lagacé débute en soulignant la journée d'Halloween du 31 octobre prochain. Il indique que M. Neault et M. Gaudreau orchestreront, avec le comité de vie étudiante, la journée. Il précise qu'il n'y a pas d'arrêt de cours, mais que la période du dîner sera bonifiée de 30 minutes.

M. Dault-Lagacé fait un retour sur la journée d'accueil des élèves du 7 octobre dernier. Plus de 2 000 hot-dogs ont été cuisinés par les membres du personnel et servis aux élèves. Il précise que tout le monde a été servi et que l'événement fut, somme toute, un succès.

M. Dault-Lagacé indique que la mairesse de Gatineau, Mme France Bélisle, est venue visiter la mini-entreprise Érablisac et ajoute que l'école a eu une belle visibilité à TVA Gatineau-Ottawa aux côtés de Pierre Donais, chef d'antenne.

M. Dault-Lagacé informe que les travaux sont en branle au niveau du plan de lutte contre l'intimidation. Il indique que l'équipe y travaille activement et que sa rédaction se fera prochainement. Il ajoute que ce document sera bonifié l'an prochain suite à la modification de la loi avec l'arrivée du Protecteur de l'élève.

M. Dault-Lagacé informe que les travaux à la piscine ont été remis. Ils sont maintenant à l'étape du sablage. Il affirme que ça avance bien.

M. Dault-Lagacé conclut en indiquant que la campagne Centraide est bien entamée et que PGGR aménage présentement une classe verte à l'extérieur (près de l'entrée de l'administration). Du paillis recouvrira le sol et des tables seront aménagées. Il précise que cet endroit pourra également être utilisé pendant les pauses et sur l'heure du dîner.

M. Dault-Lagacé ajoute que les activités et les thématiques sont en place pour l'année scolaire 2022-2023.

### **6. Contenus en orientation scolaire et professionnelle (CÉ-2022-2023-20)**

M. Dault-Lagacé présente un document préparé par Mme Roberge et Mme Boucher, en collaboration avec M. Bilodeau, enseignant de PPO. Il explique que les contenus



présentés dans le tableau sont des contenus pédagogiques obligatoires. Il indique que ce ne sont pas des cours, mais bien des contenus qui seront vus pendant les cours existants.

En lien avec cela, M. Dault-Lagacé informe qu'il y aura des visites d'organisées au CÉGEP de l'Outaouais pour l'ensemble des élèves de 3<sup>e</sup> secondaire le 12 janvier prochain. C'est organisé en collaboration avec Mme Chantal Dufour, CISEP.

L'approbation est proposée par M. Labrecque et appuyée par Mme Désilets. Approuvé à l'unanimité.

### **7. Service de la Cabane – Mise à jour**

M. Dault-Lagacé informe qu'il a fait l'embauche d'une personne à titre d'aide générale de cuisine et qui fera entre 25 et 30 heures par semaine. Cette personne viendra soutenir l'équipe de la Cabane en assurant l'approvisionnement et le roulement de l'inventaire de la Cabane, elle fera les commandes et préparera les plans de travail des élèves avant leur arrivée en cuisine. La Cabane prend de l'envergure et il faut les soutenir, précise-t-il.

M. Labrecque demande si cette embauche sera récurrente. M. Dault-Lagacé indique que son embauche est jusqu'au 23 juin prochain et qu'il n'y a pas de lien d'emploi après l'embauche.

Mme Désilets demande si la personne en question est déjà choisie. M. Dault-Lagacé informe qu'il attend la confirmation et indique que c'est une personne de l'externe.

M. Dault-Lagacé demande de faire une parenthèse et souhaite la bienvenue à Élisabeth Dufour-Tremblay, membre du Conseil des élèves qui siègera au Conseil d'établissement. Les membres lui souhaitent la bienvenue.

### **8. Règles de régie interne**

M. Dault-Lagacé remercie Mme Hébert pour son travail sur les règles de régie interne. Mme Hébert a corrigé certaines incohérences. Certains détails qui étaient déjà dans la loi sur l'instruction publique ont été retirés, rien pour amoindrir la performance, mais pour alléger la lecture et la compréhension.

Au sujet du vote par courriel, M. Dault-Lagacé précise que conformément aux discussions de la dernière rencontre, les modifications ont été apportées.

Mme Ciura propose d'ajouter un 2.2.1 aux règles de régie interne au niveau des substitués. M. Dault-Lagacé demande si l'énoncé peut être modifié en indiquant que tout membre substitut peut être présent aux rencontres mais qu'ils n'ont pas le droit de vote à moins d'être en substitution. M. Dault-Lagacé indique que nous passerons au vote en décembre.

Au point 4.2, M. Dault-Lagacé informe que la définition a été modifiée.



### **9. Suivi du projet éducatif**

M. Dault-Lagacé informe que les valeurs du projet éducatif ont été proposées à l'équipe vendredi dernier. Il indique que les membres du personnel vivront ces valeurs et que cela sera transigé vers les élèves par la suite.

M. Dault-Lagacé informe qu'ils évaluent le projet éducatif actuel et qu'ils lancent le nouveau.

### **10. États financiers 2021-2022**

M. Dault-Lagacé présente les états financiers de l'année passée en informant, qu'au niveau global de l'école, c'est un surplus de 109 535 \$ et passe point par point les données. Il indique que les mesures auraient pu être maximisées.

M. Dault-Lagacé indique que les surplus du fonds à destination spéciale serviront pour les élèves.

M. Dault-Lagacé informe qu'il n'y a aucun support COVID pour cette année avec les mesures financières du gouvernement.

Mme Pelletier demande à voir les chiffres 2020-2021, au niveau des concentrations.

### **11. Conseil des élèves - Tableau**

M. Dault-Lagacé présente le tableau des membres du Conseil des élèves 2022-2023. Il indique également que ces membres ont été présentés à l'ensemble des élèves mardi dernier, à la 4<sup>e</sup> période.

### **12. Prévision des activités, sorties éducatives et campagne de financement (CÉ-2022-2023-21)**

M. Dault-Lagacé présente les prévisions des activités, les sorties éducatives et la campagne de financement.

Les activités présentées ont été proposées par M. Dault-Lagacé et appuyées par Mme Ménard. Approuvées à l'unanimité.

---

---

## **Projet de résolution CÉ 2022-2023 pour approbation**

---

---

**TITRE : Sortie au théâtre – pièce Zoé (CÉ-2022-2023-21)**

Madame Marie-Claude Désilets, enseignante de français, accompagnée de 10 enseignants, d'une technicienne en travail social ainsi que la directrice adjointe souhaitent réaliser une



sortie au théâtre avec tous les élèves de la 5<sup>e</sup> secondaire le 7 décembre 2022. Cette sortie est proposée aux 150 élèves.

Les objectifs poursuivis par cette activité sont :

- ✓ Comprendre le concept de liberté, les choix individuels et collectifs, le pouvoir, la société, l'avenir, la démocratie et la philosophie;
- ✓ Discussion entre les élèves et les enseignants de la philosophie suite à la pièce.

La pièce de théâtre, d'une durée de 90 minutes, est présentée le 7 décembre 2022 à la salle Odysée de la Maison de la culture de Gatineau. Le départ de l'école se fera à 9 h 15 et le retour, vers 12 h.

L'autorisation parentale sera exigée et aucuns frais ne seront demandés pour cette sortie ainsi que le déplacement en autobus car les fonds proviennent de la subvention Culture à l'école.

**Monsieur Dault-Lagacé propose l'approbation de cette activité.**

Approuvé par le conseil d'établissement



Refusé par le conseil d'établissement



---

---

**Projet de résolution CÉ 2022-2023  
pour approbation**

---

---

**TITRE : Apprentissage de l'épicerie (CÉ-2022-2023-21)**

Madame France Rochon, enseignante à l'adaptation scolaire et mesdames Karine Desrochers et Judith René, technicienne en éducation spécialisée souhaitent réaliser des sorties tout au long de l'année scolaire pour se rendre à l'épicerie avec les élèves. Il y aura 2 à 3 élèves à la fois en effectuant une rotation, qui participeront aux sorties. La clientèle visée est la classe CAPS. (élèves ayant une déficience intellectuelle moyenne à sévère)

Les objectifs poursuivis par cette activité sont :

- ✓ Apprendre à suivre une liste d'épicerie;
- ✓ S'initier aux normes sociales, agir de façon convenable dans une épicerie;
- ✓ Apprendre à suivre une procédure.

La veille du cours de cuisine, les élèves iront à tour de rôle effectuer des achats à l'épicerie avec une intervenante de la classe. Cette sortie aura lieu les jours 1 ou 9 du calendrier scolaire. Les élèves embarqueront dans la voiture de l'intervenante.



L'autorisation parentale sera exigée et aucun coût n'est engendré par cette activité.

**Monsieur Dault-Lagacé propose l'approbation de cette activité.**

Approuvé par le conseil d'établissement



Refusé par le conseil d'établissement



---

**Projet de résolution CÉ 2022-2023  
pour approbation**

---

**TITRE : Sorties culturelle – Théâtre Glitch (CÉ-2022-2023-21)**

Mesdames Céliane Fortier, Carolane Lauzon-Chauret, Virginie Lacasse, enseignantes en adaptation scolaire, souhaitent réaliser une sortie au théâtre Glitch le 1<sup>er</sup> février 2023 avec leurs élèves. Il y aura 25 élèves qui participeront à cette sortie.

Les objectifs poursuivis par cette activité sont :

- ✓ Ouvrir leurs connaissances sur la vie culturelle au Québec;
- ✓ Développer leurs habiletés sociales en communauté;
- ✓ L'importance de bouger.

Les élèves quitteront l'école en direction de la Maison de la culture de Gatineau vers 9h25 pour assister à la représentation de 10h. La pièce de théâtre musical sera le magicien d'oz et la durée de celle-ci est de 50 minutes. Il y aura 8 adultes au total qui accompagneront les élèves. Une lettre de présentation sera envoyée aux parents.

L'autorisation parentale sera exigée et aucun frais ne sera exigé aux parents car le coût des billets et du transport en autobus est assumé par la mesure Culture à l'école.

**Monsieur Dault-Lagacé propose l'approbation de cette activité.**

Approuvé par le conseil d'établissement



Refusé par le conseil d'établissement





---

---

## Projet de résolution CÉ 2022-2023 pour approbation

---

---

**TITRE : Campagne de financement - Vente de sucre d'orge (CÉ-2022-2023-21)**

Madame Sylvie Pelletier, enseignante d'anglais et mesdames Karine Landreville et Fannie Dubé-Lemay, enseignante de mathématique souhaitent réaliser une levée de fonds pour la vente de sucre d'orge.

Les objectifs poursuivis par cette activité sont :

- ✓ Financement du bal des finissants;
- ✓ Développer le sens entrepreneurial des élèves qui sont membres du comité du bal.

Cette levée de fonds d'adresse à l'ensemble des élèves. La campagne de financement aura lieu à toutes les semaines pendant l'heure du dîner de 12h00 à 13h00. Celle-ci se déroulera soit les jeudis ou les vendredis. Le profit dégagé des ventes est approximativement de 50% et est dédié au bal des finissants.

L'autorisation parentale n'est pas exigée et aucuns frais ne seront demandés.

**Monsieur Dault-Lagacé propose l'approbation de cette activité.**

Approuvé par le conseil d'établissement



Refusé par le conseil d'établissement



---

---

## Projet de résolution CÉ 2022-2023 pour approbation

---

---

**TITRE : Survie en forêt (CÉ-2022-2023-21)**

Mesdames Anick Leblanc et Camille Parent, enseignantes, souhaitent effectuer une sortie de plein air à St-Andrée-Avellin, pour initier les élèves à la survie en forêt le 25 novembre lors de la journée pédagogique. L'activité s'adresse à tous les élèves de l'école et un maximum de 30 élèves pourront participer à cette sortie.

Les objectifs poursuivis par cette activité sont :

- ✓ Développer des habiletés d'autonomie en forêt;
- ✓ Développer une conscience environnementale et éthique du plein air;



- ✓ Favoriser l'initiation aux sports de plein air.

L'arrivée à la St-Andrée-Avellin (45 rang Ste-Julie) est prévue à 9 heures. Selon l'horaire établie les élèves auront un apprentissage des techniques de survies, apprendront à construire un abri, allumer un feu, s'orienter sans GPS, pêcher à la main et cuisiner sur le feu. L'heure du diner sera respectée. Le retour à l'école est prévu vers 16 heures. Cette sortie constitue 80% de pratique et 20% de théorie. Deux adultes accompagneront les élèves. Les parents devront assumer le transport à l'école le matin et venir chercher son enfant en fin de journée.

L'autorisation parentale sera exigée et aucune contribution ne sera exigé aux parents. La totalité des coûts est assumé par la mesure dédiée au parascolaire. Les élèves devront être vêtus en fonction de la température et devront prévoir un diner froid.

**Monsieur Dault-Lagacé propose l'approbation de cette activité.**

Approuvé par le conseil d'établissement



Refusé par le conseil d'établissement



---

---

**Projet de résolution CÉ 2022-2023  
pour approbation**

---

---

**TITRE : Cours d'escalade (CÉ-2022-2023-21)**

Mesdames Anick Leblanc et Camille Parent, enseignantes, souhaitent effectuer des sorties à l'Altitude Gym pour initier les élèves à des cours d'escalade. Les dates prévues pour ces activités sont les suivantes : 10, 17 et 24 novembre et 1<sup>er</sup> et 8 décembre. L'activité s'adresse à tous les élèves de l'école et le nombre de participant est limité à 24 élèves par journée ciblée.

Les objectifs poursuivis par cette activité sont :

- ✓ Apprendre les techniques sécuritaires pour grimper;
- ✓ Obtenir une certification comme Assureur chez Altitude Gym;
- ✓ Favoriser l'initiation à des sports non-compétitifs.

Les activités se dérouleront le soir de 16h30 à 19h30. Les élèves resteront à l'école après les heures de classe en attendant l'autobus. Le départ de l'école est prévu à 16h30 et l'arrivé chez Altitude Gym est prévu à 17h00. Les apprentissages seront les suivants :

- ✓ Principes de bases de l'escalade de bloc et / ou moulinette;



- ✓ Jeux de mains et de pieds pour grimper;
- ✓ Comment bien tomber;
- ✓ Diverse techniques d'escalade seront enseignées afin de permettre aux participants d'évoluer en escalade.

Le retour à l'école est prévu à 19h30. Le retour à la maison doit être prévu par les parents. Les élèves devront revêtir des vêtements sport et une paire d'espadrille. Prévoir un repas froid. Les élèves seront accompagnés par 2 adultes.

L'autorisation parentale sera exigée et aucune contribution ne sera exigée aux parents. La totalité des frais est assumée par l'école.

**Monsieur Dault-Lagacé propose l'approbation de cette activité.**

Approuvé par le conseil d'établissement



Refusé par le conseil d'établissement



---

---

## Projet de résolution CÉ 2022-2023 pour approbation

---

---

**TITRE : Campagne de financement (CÉ-2022-2023-21)**

Mesdames Sylvie Pelletier, Karine Landreville et Fannie Dubé-Lemay, enseignantes, souhaitent effectuer une vente de barbe-à-papa et de popcorn. L'activité s'adresse à tous les élèves de l'école.

Les objectifs poursuivis par cette activité sont :

- ✓ Aider le financement du bal des finissants;
- ✓ Développer l'esprit entrepreneurial des élèves du comité.

La campagne de financement se déroulera aux heures de dîner. La production et la vente de barbe-à-papa et de popcorn au caramel sera effectuée sur l'heure du midi par les élèves du comité du bal. Les enseignantes souhaitent que le déroulement de la vente soit de type « carnaval » pendant une semaine complète ou sur différentes semaines.

L'autorisation parentale n'est pas exigée et la vente sera au coût de 3\$ l'unité ou 5\$ pour 2 unités.



**Monsieur Dault-Lagacé propose l'approbation de cette activité.**

Approuvé par le conseil d'établissement

Refusé par le conseil d'établissement

---

**Projet de résolution CÉ 2022-2023  
pour approbation**

---

**TITRE : Campagnes de financement – Voyage à New-York  
(CÉ-2022-2023-21)**

Messieurs Michel Turcotte et Christian Maranda, enseignants de mathématique, souhaite réaliser des campagnes de financement pour financer un voyage à New-York. Les campagnes de financement auront lieu tout au long de l'année scolaire. Il y aura 104 élèves qui participeront et la clientèle visée sont les élèves du PMR et aquatique du secondaire 1,2 et 3.

Les objectifs poursuivis par cette activité sont :

- ✓ Amasser de l'argent afin de diminuer le coût du voyage;
- ✓ Payer les frais supplémentaires reliés au voyage (collations, repas non inclus, casquette...);
- ✓ Développer l'autonomie et l'entrepreneurship des élèves.

Voici les activités de financement proposées : Soirée cinéma, campagne de vente de cartes cadeau (fundscript), vente de billets afin de gagner un panier cadeau, diner pizza à la cafétéria (date à confirmer) et campagne de financement de recyclage de contenants consignés. Ces campagnes s'ajoutent à celles déjà approuvées l'année dernière.

Messieurs Turcotte et Maranda demandent la permission d'utiliser le nom et le loge de l'école à des fins publicitaires.

L'autorisation parentale sera exigée et aucune contribution ne sera exigé aux parents.

**Monsieur Dault-Lagacé propose l'approbation de cette activité.**

Approuvé par le conseil d'établissement

Refusé par le conseil d'établissement



---

## **Projet de résolution CÉ 2022-2023 pour approbation**

---

**TITRE : Défi Sportif AlterGo (CÉ-2022-2023-21)**

Madame Miryam Lauzon, enseignante en adaptation scolaire, madame Lyne Durocher, enseignante en éducation physique et madame Marie-Josée Dion, technicienne en éducation spécialisée, souhaitent réaliser une sortie sportive et éducative pendant une journée de la semaine du 21 au 30 avril 2023. Cette activité s'adresse à tous les élèves de la FPT 1, 2 et 3. Il y aura 15 élèves qui participeront à cette activité.

Les objectifs poursuivis par cette activité sont :

- ✓ Promotion du sport adapté et des saines habitudes de vie en rendant accessible aux personnes ayant des limitations des installations sportives ainsi que des programmes d'activités et événements sportifs;
- ✓ Promotion de l'accessibilité universelle et l'inclusion sociale;
- ✓ La préparation et le déroulement de l'activité cadre avec les matières du programme PFT pour en faire un projet intégrateur : EPS (mode de vie sain et actif), APS (activité de financement, implication bénévole, connaissance de soi), PMT (les métiers en lien avec le déroulement de l'événement; ex. appariteur), mathématiques (budget pour l'activité);
- ✓ Cette sortie à une intention culturelle puisque la majorité de nos élèves de l'adaptation scolaire n'ont jamais visité Montréal. Ce sera un moment d'ouverture et d'exploration.

Le départ de l'école est prévu à 6h30 pour se diriger au Complexe Sportif Claude-Robillard à Montréal et l'arrivée est prévue vers 9h30. L'événement débute à 10h30 et se termine à 13h30. Le départ de Montréal sera à 14h30 et l'arrivée à Gatineau est prévue vers 17h30. Les parents devront venir chercher leur enfant à l'école. Les apprentissages faits seront réinvestis en classe dans la poursuite des bonnes habitudes de vie au travers différents cours.

Les élèves devront apporter un repas froid, une collation et une bouteille d'eau. Une tenue sportive et appropriée à la température. L'accompagnement des parents en tant que spectateur sera possible, selon les places de disponible dans l'autobus. Le plateau de compétition est réservé aux intervenants seulement.

L'autorisation parentale sera exigée et aucuns frais ne seront demandés aux parents. Tous les frais seront assumés par la mesure de sorties scolaires en milieu culturelle. Une lettre explicative de l'activité sera acheminée aux parents.

**Monsieur Dault-Lagacé propose l'approbation de cette activité.**



Approuvé par le conseil d'établissement



Refusé par le conseil d'établissement



---

---

## Projet de résolution CÉ 2022-2023 pour approbation

---

---

**TITRE : Érablisac au Marché de Noël du Musée canadien de l'histoire  
(CÉ-2022-2023-21)**

Madame Joanne Ayotte, enseignante en adaptation scolaire et madame Nancy Ménard, technicienne en éducation spécialisée, souhaite effectuer une sortie le 23 novembre avec les 6 élèves de la classe FMS.

Les objectifs poursuivis par cette activité sont :

- ✓ Développer le travail d'équipe;
- ✓ Prendre conscience de son impact sur les autres, sur son environnement ainsi que sur soi-même;
- ✓ Participer à une cause commune.

L'enseignante accompagnée de deux techniciennes en éducation spécialisée aimerait effectuer une sortie avec ses 6 élèves pour assembler le Kiosque Érablisac en préparation à la participation au Marché de Noël du Musée canadien de l'histoire. Les élèves quitteraient l'école vers 13h en direction du Musée canadien de l'histoire et le retour à l'école est prévu pour 15h15. Le déplacement s'effectuera en voiture pour l'aller et le retour.

L'autorisation parentale sera exigée et aucune contribution ne sera exigé aux parents.

**Monsieur Dault-Lagacé propose l'approbation de cette activité.**

Approuvé par le conseil d'établissement



Refusé par le conseil d'établissement





---

---

## Projet de résolution CÉ 2022-2023 pour approbation

---

---

**TITRE : Érablisac au Marché de Noël du Musée canadien de l'histoire  
(CÉ-2022-2023-21)**

Madame Joanne Ayotte, enseignante en adaptation scolaire et madame Nancy Ménard, technicienne en éducation spécialisée, souhaite effectuer une sortie le 24 novembre avec les élèves volontaires de l'école qui se sont proposés pour participer à l'événement. (quelques élèves de l'adaptation scolaire ainsi qu'au régulier)

Les objectifs poursuivis par cette activité sont :

- ✓ Développer le sens d'appartenance à l'école;
- ✓ Prendre conscience de son impact sur les autres, sur son environnement ainsi que sur soi-même;
- ✓ Occasion concrète de mettre en pratique son discours en anglais.

Le départ de l'école en direction du Musée canadien de l'histoire est prévu à 11 heures et le retour à l'école sera à 15h15. Une personne responsable de l'Érablisac assurera le transport aller et retour en voiture, afin que les élèves volontaires puissent effectuer la vente des produits Érablisac au Musée canadien de l'histoire. Les élèves seront toujours en présence de 2 adultes.

L'autorisation parentale sera exigée et aucune contribution ne sera exigé aux parents.

### **Monsieur Dault-Lagacé propose l'approbation de cette activité.**

Approuvé par le conseil d'établissement



Refusé par le conseil d'établissement



---

### **13. Correspondance**

Aucune correspondance.

#### **13.1 Résolution pour un projet d'Érablisac (CÉ-2022-2023-22)**

M. Dault-Lagacé présente une résolution afin que Mme Johanne Ayotte puisse agir à titre de responsable du dépôt du projet d'appui financier de la ville de Gatineau dans le cadre de l'appel de projets contribuant au développement économique. M. Dault-Lagacé précise que c'est sur une base de financement 20% - 80%.



Il est proposé par Mme Désilets et appuyé par M. Villeneuve, que Mme Ayotte dépose un projet d'appui financier via un appel de projet du développement économique Gatineau pour l'entreprise Érablisac, soit adoptée. Adopté à l'unanimité.

#### **14. Mot de la représentante du Conseil des élèves**

Mme Dufour-Tremblay nomme les membres du Conseil des élèves pour 2022-2023 en indiquant qu'ils sont une équipe de 6 élèves dynamiques représentant tous les niveaux. Elle informe qu'une première initiative du Conseil des élèves a été réalisée, celle d'avoir une boîte à suggestion.

Mme Ciura la félicite pour son implication.

#### **15. Mot de la déléguée au comité de parents**

Mme Ciura informe qu'il y a eu des élections cette année pour la majorité des postes au comité de parents. Mme Dufour était à la rencontre avec la direction adjointe. Elle a expliqué qu'il n'y aura pas de bris de service au niveau des transports et qu'il y aura présentation d'une politique sur les transports. Elle informe qu'il y a 160 autobus et une soixantaine de berlines sur le territoire.

Mme Ciura informe également que la direction générale procède à une vérification concernant les élèves qui n'ont pas encore reçu leur ordinateur de la mesure 30810.

Au niveau de la fédération des comités de parents à travers le Québec, Mme Ciura informe qu'ils offrent des formations gratuites pour les parents. Lorsque les détails seront disponibles, Mme Ciura les fera parvenir à tous les membres.

Mme Ciura informe que la fédération des comités de parents fera un congrès au mois de mai ou de juin. Ce sera sous forme de mini-congrès partout au Québec. Ici, c'est à l'école secondaire du Versant, le 6 mai. Plusieurs formations seront offertes gratuitement.

#### **16. Mot des enseignants**

Mme Couture mentionne que l'équipe des enseignants d'éducation physique et à la santé a acheté du matériel de jonglerie pour le plateau extérieur afin de compenser pour la piscine.

Mme Couture informe que la randonnée pédestre a très bien été et que les élèves étaient vraiment contents et qu'ils l'ont remercié.

Mme Pelletier souligne que lors du jour du scrutin provincial, les élèves ont eu la chance de voir les différentes plateformes électorales des différents partis et ont pu voter (de façon informelle). Mme Pelletier précise que ces résultats sont sur le site d'Élections Québec via le parlement jeunesse. Le taux de participation était super.



M. Dault-Lagacé ajoute en terminant que de l'équipement de ski de fonds a été acheté par l'école pour cet hiver.

#### **17. Mot de la représentante du personnel de soutien**

Mme Ménard informe qu'elle a rencontré les membres du personnel de soutien. Que tout roule et que tout va bien pour le moment. Elle précise que l'équipe de direction est à l'écoute des besoins du personnel.

Mme Ménard ajoute que l'équipe de l'unité 6 aimerait avoir recours à des formations plus axées sur leur clientèle et qu'elle regarde ce qui pourrait venir bonifier et outiller les TES par rapport à notre clientèle.

#### **18. Mot de la représentante du personnel professionnel**

Mme Guérin partage le message de Mme Marie-Eve Boucher, conseillère d'orientation :

*Cet automne, tous les élèves de la 3<sup>e</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire sont rencontrés dans le cadre d'un cours. Le service d'orientation et le service d'information scolaire et professionnelle ainsi que les activités d'information scolaire et professionnelle sont présentés. À cette présentation des services est jumelé un atelier adapté aux besoins des élèves du niveau. Par exemple, en 5<sup>e</sup> secondaire, les différentes options postsecondaires et la sanction des études sont principalement abordés en vue de la prise de décision.*

*Les Portes ouvertes de la formation professionnelle auront lieu du 22 au 24 novembre. Tous les élèves de la 4<sup>e</sup> secondaire iront visiter un centre de formation professionnelle le 22 novembre en avant-midi. De plus, les centres de la formation professionnelle seront ouverts un soir afin que les parents et les élèves intéressés puissent explorer les différents programmes offerts. L'information sera transmise aux parents par courriel.*

Mme Guérin partage le message de Mme Nancy Trudel, orthopédagogue :

*Les principales activités du service d'orthopédagogie au 2<sup>e</sup> cycle depuis le début de l'année scolaire :*

*En septembre : Analyse des dossiers orthopédagogiques et des dossiers d'aide particulière lors du passage des élèves au 1<sup>er</sup> cycle au 2<sup>e</sup> cycle. Cette analyse a permis de transmettre à la direction adjointe des recommandations quant aux mesures d'adaptation aux services à mettre en place afin de soutenir les élèves au plan des apprentissages scolaires.*

*Participation à des rencontres de présentation des cas d'élèves, en 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire, animée par Mme Roberge, direction adjointe, visant à partager au sein*



*des différentes équipes d'intervenants composée d'enseignants, de personnel de soutien (TTS, TES) et de professionnels. Ces rencontres ont permis de transmettre des informations spécifiques concernant le fonctionnement et les besoins des élèves, qui bénéficient d'un suivi orthopédagogique, au plan des apprentissages.*

*En octobre : Transmission d'informations, par courriel, à l'ensemble des élèves bénéficiant du service d'orthopédagogie et à leurs parents relativement aux services offerts pour l'année scolaire.*

*Début des suivis de rééducation orthopédagogiques auprès des élèves ciblés de 3<sup>e</sup> secondaire et poursuite des suivis orthopédagogiques en 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire.*

*En novembre : Au début de novembre, participation à 3 journées de formation dans le cadre du 33<sup>e</sup> Colloque/Symposium international de l'Association des orthopédagogues du Québec visant à découvrir de nouveaux moyens d'intervention, fondés sur des données probantes, qui favoriseront la réussite des apprenants.*

Mme Guérin informe que les dossiers des élèves de l'adaptation scolaire ont été transférés au régulier à la fin septembre.

Mme Guérin informe qu'elle sera l'une des formatrices pour la formation ITCA, il y aura des formations pour le personnel par rapport à la clientèle existante. Elle ajoute que la clientèle est grandissante à l'adaptation scolaire et que nous sommes à 17 classes présentement. Elle indique être à mettre en place des locaux selon la philosophie ITCA dont des locaux sensoriels pour s'apaiser, selon certaines modalités. Un total de 6 locaux est offert en fonction des besoins et des défis.

#### **19. Mot du représentant de la communauté**

M. Loyer demande si les plans d'intervention ont suivi du primaire. M. Dault-Lagacé lui indique que ça été plus long qu'à l'habitude. Par contre, au niveau de l'adaptation scolaire, nous avons eu les plans en mars.

#### **20. Questions diverses**

Mme Bacon demande si les modalités de la rencontre de parents sont connues. M. Dault-Lagacé répond par l'affirmatif et que ce sera en virtuel, suite à une consultation avec les enseignants.

M. Labrecque informe que la campagne Centraide a été lancée en octobre et que nous sommes à plus d'une personne sur 4 à avoir donné. Nous avons dépassé l'objectif et nous sommes à près de 7 000 \$ d'accumulés. En décembre, il y aura une soirée *Open-Mic* (soirée de talents) d'une durée d'une heure et demie, en formule cabaret pour environ 80 à 100 personnes.

Mme Pelletier souligne que les enseignants et les élèves sont inquiets au sujet de rumeurs sur la possible faillite du fournisseur de la gamme de vêtements. M. Dault-Lagacé informe qu'il est à valider l'information avec Mme Laliberté.



M Dault-Lagacé informe que nous sommes en réflexion sur l'option d'avoir notre propre gamme de vêtements en vente directement aux élèves, sur place, sans intermédiaire. Le projet est à l'étude.

**21. Date et heure de la prochaine assemblée**

La prochaine rencontre du CÉ est le mercredi 8 février à 19 h, conformément au calendrier des rencontres, à la bibliothèque de l'école.

**22. Levée de l'assemblée (CÉ-2021-2022-23)**

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Couture et appuyée par Mme Pelletier. La séance est donc levée à 21 h.